

BULLETIN DE LA TEMPERATURE.

Observations prises à 8 heures du soir.

Table with columns: STATIONS, élève, basse, Proc., Temps. Lists various cities and their weather conditions.

TEMPERATURE.

Température et précipitation de Feen.

Voici les chiffres correspondants pour les trois dernières semaines de la température et de la précipitation des eaux:

Table with columns: Température maximum, minimum, moyenne, Précipitation. Shows data for three weeks.

TEMPERATURE et précipitation.

Température et précipitation à la Nouvelle-Orléans, et différences depuis le 1er janvier, comparés avec les moyennes générales:

Table with columns: Température normale de la journée, En plus de la journée, etc. Compares current weather to normal and averages.

BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, MARDI, 23 novembre 1914.

Fourni par le bureau Météorologique de la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

L'étage à 8 heures du matin.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Lists river levels and hazards.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Table with columns: Rivieres et Stations, Hauteur, Danger, etc. Continuation of river level data.

Bulletin Commercial

MARDI, 24 NOVEMBRE 1914.

MARCHÉ AUX BESTIAUX

BOEUF - La livre, gros - Texas choix 5 1/2 %

MARCHÉ - FERMÉ.

MARCHÉ EN GROS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Low ordinary 4 3-8, Good ordinary 5 3-8, Strict good ordinary 6 3-8

MARCHÉS DIVERS

Galveston 7 3-4, Mobile 7 3-8, Savannah 7 1-8

MARCHÉ DE LA HAVRE

MARCHÉ - BON.

MARCHÉ DE LIVERPOOL

Vente totale est. 8,000; speculation et exportation, 11,000; vente d'Amérique, 6,000

MARCHÉ EN GROS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

MARDI, 24 NOVEMBRE 1914.

DENRÉES COLONIALES ET PROVISIONS

Crémierie de fantaisie, la livre 33, Choix de crémierie 32

LISTE DES NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS

SS. Mechanician, Hunter, 13 oct, SS. Neffel, 13 oct

LISTE DES NAVIRES PARTIS POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS

SS. Monarch, Clare, 13 oct, SS. Mississippi, LeTour, 13 oct

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans

VENTES PAR LE CONSTABLE

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

VENTES A L'ENCAN.

PAR STROUBACK & LATTER. ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de L. J. Joly - No. 102,766 - Cour Civile de District, Division C.

Propriétés Commerciales de valeur du Deuxième District.

321 Rue Dumaine, angle de l'Avenue Hagan, Epicerie, Bar et Demeure.

221 rue Dumaine, angle de l'Avenue Hagan, Collège et Demeure.

Aux enchères MERCREDI 25 novembre 1914, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 101, rue de la Bourse.

PAR STROUBACK & LATTER, Charles B. Strouback, notaire.

Enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un ordre signé le 22 octobre 1914, par le Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

Un certain lot de terre avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'Etat No. 463, borné par les rues Dumaine, Dumas et Port (autresfois Bayou St-Jean) et l'Avenue Hagan; le dit lot est désigné sur un croquis de plan, daté du 15 novembre 1908 et qui est annexé à un acte de dépôt, passé devant Robert Lejeune, notaire en cette ville, le 30 juin 1904, par acte devant Robert Lejeune, notaire en cette ville, et enregistré en la Paroisse d'Orléans au Bureau des Aliénations, livre 190, folio 102, et au Bureau des Propriétés Foncières, No. 3301 rue Dumaine, et consistant d'une balsaie en bois avec toit en ardoise, occupée comme épicerie et bar résidentiel avec hall, 6 chambres, égout et eau, et se loue pour \$40 par mois.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, en l'Etat (vieux numéro 12) actuellement No. 543, borné par les rues Dumaine, St-Jean et Port (autresfois Bayou St-Jean) et le dit lot forme le coin de l'Avenue Hagan et de la rue Dumaine, et est désigné sur un croquis de plan, daté du 15 novembre 1908 et qui est annexé à un acte de dépôt, passé devant Robert Lejeune, notaire en cette ville, le 30 juin 1904, par acte devant Robert Lejeune, notaire en cette ville, et enregistré en la Paroisse d'Orléans au Bureau des Aliénations, livre 190, folio 102, et au Bureau des Propriétés Foncières, No. 3301 rue Dumaine, et consistant d'une balsaie en bois avec toit en ardoise, occupée comme épicerie et bar résidentiel avec hall, 6 chambres, égout et eau, et se loue pour \$35 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK & LATTER, Encanteurs, No. 226 rue Baronne.

SINCEY & CO., Brokers, 115 rue de la Bourse, No. 115, 18 15 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE

HECKLER and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Etat No. 810, borné par les rues A et B sur un plan fait par C. Thomas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A, mesurant 120' x 120' et lot B, mesurant 120' x 120', ensemble mesurant 240' x 240', et se loue pour \$15 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK & LATTER, Encanteurs, No. 226 rue Baronne.

SINCEY & CO., Brokers, 115 rue de la Bourse, No. 115, 18 15 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE

HECKLER and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Etat No. 810, borné par les rues A et B sur un plan fait par C. Thomas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A, mesurant 120' x 120' et lot B, mesurant 120' x 120', ensemble mesurant 240' x 240', et se loue pour \$15 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK & LATTER, Encanteurs, No. 226 rue Baronne.

SINCEY & CO., Brokers, 115 rue de la Bourse, No. 115, 18 15 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE

HECKLER and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Etat No. 810, borné par les rues A et B sur un plan fait par C. Thomas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A, mesurant 120' x 120' et lot B, mesurant 120' x 120', ensemble mesurant 240' x 240', et se loue pour \$15 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK & LATTER, Encanteurs, No. 226 rue Baronne.

SINCEY & CO., Brokers, 115 rue de la Bourse, No. 115, 18 15 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE

HECKLER and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Etat No. 810, borné par les rues A et B sur un plan fait par C. Thomas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A, mesurant 120' x 120' et lot B, mesurant 120' x 120', ensemble mesurant 240' x 240', et se loue pour \$15 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK & LATTER, Encanteurs, No. 226 rue Baronne.

SINCEY & CO., Brokers, 115 rue de la Bourse, No. 115, 18 15 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE

HECKLER and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Etat No. 810, borné par les rues A et B sur un plan fait par C. Thomas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A, mesurant 120' x 120' et lot B, mesurant 120' x 120', ensemble mesurant 240' x 240', et se loue pour \$15 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK & LATTER, Encanteurs, No. 226 rue Baronne.

SINCEY & CO., Brokers, 115 rue de la Bourse, No. 115, 18 15 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE

HECKLER and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Etat No. 810, borné par les rues A et B sur un plan fait par C. Thomas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A, mesurant 120' x 120' et lot B, mesurant 120' x 120', ensemble mesurant 240' x 240', et se loue pour \$15 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUBACK & LATTER, Encanteurs, No. 226 rue Baronne.

SINCEY & CO., Brokers, 115 rue de la Bourse, No. 115, 18 15 22 23.

VENTES PAR LE CONSTABLE

HECKLER and Benton vs. C. Lamazou.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente d'un certain lot de terre, ensemble avec toutes les basses et améliorations qui s'y trouvent, tous droits, privilèges, servitudes et appartenances, en quelque sorte et appartenant à quelque sorte, situé dans le Troisième District de cette ville, en l'Etat No. 810, borné par les rues A et B sur un plan fait par C. Thomas Lewis, voyer, le 13 août 1908; lot A, mesurant 120' x 120' et lot B, mesurant 120' x 120', ensemble mesurant 240' x 240', et se loue pour \$15 par mois.

Conditions: Comptant; actes de vente devant le notaire, sans frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de M. et Mme. Antonio Perrotta.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 100,997 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Giorgio Perrotta, liquidateur légal de cette succession, ne serait pas approuvé et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

CHAS. MACALUSO, Avocat, nov 25, 29-déc 4.

Succession de Henry B. Richardson et Anna H. Richardson, sa femme, et d'un certain lot de terre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 85,195 (compulsé) - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par George A. Parry, exécuter testamentaire d'act de la succession de Henry B. Richardson et administrateur de la succession de Anna H. Richardson, ne serait pas approuvé et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

BEER & ROBERT, Avocats, nov 25, 29-déc 4.

Succession de Eugene A. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans - No. 100,458 - Division E - Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les sept jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Maurice Picheloup, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.

BEER & ROBERT, Avocats, nov 25, 29-déc 4.